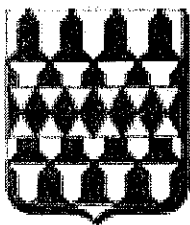


11330



Tél : 04.68.70.05.01

Fax : 04.68.70.07.50

mairie.mouthoumet@orange.fr

N/réf : JMS/SB/15067

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 29 JANVIER 2015**

L'an deux mille quinze et le vingt-neuf janvier à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Mouthoumet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la mairie de Mouthoumet, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie SAUNIERE, Maire.

Jérôme GAZEAU a été nommé secrétaire de séance.

Présents : Jean ANTONIETTI, Angharad DAFYDD STYLES, Jérôme GAZEAU, Pierre GUAGNO, Christelle HERMAND, Jérôme HERVOUET-BARANGER, Louis MARI, Maria MENDEZ RODRIGUEZ Odile NUDING, Jean-Marie SAUNIERE, Alain TALOUR,

Absents : Pas d'absent

Procuration(s) : Pas de procuration

1. Approbation du compte rendu de la séance du 6 janvier 2015

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si le compte-rendu de la dernière séance appelle de leur part des observations.

Christelle HERMAND propose d'ajouter un commentaire précisant que la commune de Termes sera sollicitée financièrement afin de participer à la réfection du chemin de Bagaza.

Le Conseil Municipal, après un tour de table et à l'unanimité,

ADOpte le compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 6 janvier 2015 avec l'ajout proposé par Christelle HERMAND.

2. Projet d'installation agricole de Maëlle SIROU

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la chose suivante : il a rencontré à plusieurs reprises Mme Maëlle SIROU qui souhaite s'installer comme agricultrice avec un petit troupeau de vaches laitières (4 puis 8 têtes dans un deuxième temps) ; cette personne sollicite la commune de Mouthoumet afin de louer des terrains communaux. Les conditions nécessaires pour obtenir des baux communaux sont requises; en effet au-delà de son statut imminent d'agricultrice, elle détient une promesse de vente de terres de la part de Monsieur Xavier REMON mais également des promesses de location de la part de privés, d'une surface totale de 26 hectares dont Monsieur Daniel MESTRE. Le siège de l'exploitation de Mme Maëlle SIROU sera implanté sur la commune Mouthoumet

3. Vente aux enchères des biens de la SCI STYX

CONSIDERANT l'exposé suivant de Monsieur le Maire,

La SCI STYX a fait l'objet d'une saisie immobilière. Seul le garage a fait l'objet d'une adjudication à hauteur de 1 600.00 €.

Les parcelles cadastrées B 153 et B154 après une vente aux enchères infructueuse le 20 janvier 2015, sont à la vente dans le cadre d'une procédure amiable. Sur ces deux parcelles sont implantés des bâtiments aménagés en restaurant, anciennement l'auberge « Chez Divine ». Aussi, afin de préserver une dynamique économique et maintenir le commerce local, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'acquérir ces deux parcelles et de faire une proposition amiable d'achat, à hauteur de dix mille euros (10 000 €), hors frais.

Il demande également à l'assemblée de se positionner sur la remise et le bar.

***Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré par 10 voix pour et 1 abstention***

APPROUVE le projet d'acquisition des parcelles B153 et B154 d'une contenance de 36 ca et de 70 ca,

PROPOSE dans le cadre de la procédure amiable, de faire une proposition d'achat pour la somme de dix mille euros (10 000.00 €), hors frais,

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires au règlement de cette affaire.

***Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré par 10 voix pour et 1 abstention***

DECIDE de ne pas se positionner dans le cadre d'une procédure de vente amiable du bar puisque l'exploitant actuel des lieux a également fait une proposition.

***Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré par 9 voix pour et 2 abstentions***

DECIDE de finaliser l'exercice du droit de préemption de la commune sur l'acquisition du garage afin d'y aménager dans une remise communale.

4. Lancement d'une démarche d'évaluation des risques professionnels

Conformément à la réglementation, la commune de Mouthoumet a décidé de s'engager dans une démarche pérenne de prévention des risques professionnels. Cette sera accompagnée sur un plan technique par le centre de gestion de la FPT de l'Aude et sur un plan financier par la CNRACL.

Aussi, Monsieur le Maire propose de signer une convention avec le Centre de Gestion de l'Aude pour un accompagnement technique et méthodologique d'aide à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels.

Une démarche participative impliquant des élus, l'encadrement de la collectivité sera mise en place et animée par le service Prévention, Hygiène et Sécurité du Travail du Centre de Gestion de l'Aude. De ce travail résultera le document unique, outil d'analyse des risques et de planification de mesures de prévention. Ce document sera soumis pour avis au Comité Technique Paritaire, puis suivi et mis à jour régulièrement.

La collectivité souhaite ainsi favoriser l'engagement de tous, impulser une culture de prévention et assurer la pérennisation des actions de prévention mises en œuvre.

Il propose également de demander la subvention octroyée dans le cadre de ce projet auprès de la CNRACL.

***Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré à l'unanimité***

DECIDE de s'engager dans la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels,

DE DEMANDER une subvention aussi élevée que possible auprès de la CNRACL pour mener à bien ce projet.

5. Informations et questions diverses

- Consommation d'eau sur le village

Compte tenu de pics aléatoires depuis quelques semaines au niveau de la consommation d'eau sur le village, Monsieur le Maire propose de faire des coupures par secteur sur la plage horaire (22h – 7h) afin d'analyser la situation.

- Site internet

Mme Christelle HERMAND fait une présentation de la nouvelle version du site internet du village avec une charte graphique améliorée, mais aussi plus de lisibilité afin de faciliter la recherche d'informations.

- Infiltrations d'eau

La commune est propriétaire d'une parcelle en ruine jouxtant la maison d'habitation de Mme Véronique RAYNAUD. Mme Véronique RAYNAUD souhaite signaler des problèmes d'infiltrations d'eau au niveau d'un mur mitoyen.

- Jardins de Ravichol

Deux chantiers bénévoles sont prévus les 14 et 28 février. Une réunion sera également prochainement organisée afin d'avancer sur la création d'une association, le partenariat avec la commune et le règlement d'utilisation des parcelles.

En partenariat avec l'ADHCO une exposition aura lieu au POMS de Mouthoumet sur le thème du jardin, une animation sera aussi proposée sur le thème du compostage. A plus long terme, une réflexion pourrait être menée avec une collecte au porte à porte des déchets verts ménagers et des financements éventuels de la part du COVALDEM.

- Partenariat avec l'ADHCO : centre social

Des animations seront proposées durant les prochaines vacances scolaires sur le thème du jardin. Elles se dérouleront sur les temps d'ouverture de la friperie.

- Pétition

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été destinataire d'une pétition signée par les habitants à l'encontre d'Odile NUDING concernant le mauvais état sanitaire des animaux de son exploitation. Le problème de leur divagation est également évoqué.

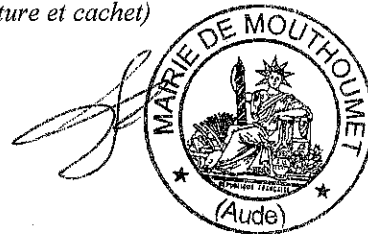
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Pour extrait : le 2 février 2015

Jean-Marie SAUNIERE

Maire

(Signature et cachet)



Cet extrait doit être affiché à la porte de la mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.